



Implantée par le gouvernement à Charleville-Mézières, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) est chargée de concevoir tous les nouveaux titres électroniques de l'Etat reposant sur la biométrie à l'instar des passeports de nouvelle génération. Interview exclusive de son directeur, Raphaël Bartolt.

Tout ce que vous devez savoir de l'ANTS

AE - Quelles sont vos fonctions exactes au sein de l'ANTS ?

Raphaël Bartolt : "J'en suis le directeur, c'est-à-dire l'exécutif de cet établissement public. Je recrute, j'engage les dépenses puis j'agis sous le contrôle et l'impulsion de mon conseil d'administration. Il est composé de vingt membres dont dix-huit directeurs ou secrétaires généraux des principaux ministères. L'ANTS s'occupe de tous les titres de l'Etat et pas seulement ceux du Ministère de l'Intérieur; même si ce sont les plus emblématiques comme le passeport, la carte d'identité ou la carte grise".

Quel est le budget de l'ANTS et que va-t-on y concevoir, fabriquer, produire, ou contrôler ?

"L'agence est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur. Son budget avoisine les 100 millions d'euros pour le présent exercice 2008. Elle peut aussi solliciter des subventions de l'Europe mais son budget lui vient essentiellement de deux sources : une part annuelle du droit de timbre sur les passeports à hauteur de 47,5 millions et des subventions de

l'Etat pour mener les programmes nouveaux dont elle a la charge. L'ANTS est chargée d'après son statut, de concevoir l'ensemble des nouveaux titres qui seront désormais des titres électroniques pour la plupart, reposant sur la biométrie. Il s'agit donc d'une toute nouvelle génération de titres après la période de la carte d'identité uniquement sur papier. Les supports de ces titres peuvent être de plusieurs sortes : polycarbonate, matières synthétiques, supports de papier. Mais la plupart du temps avec une puce électronique qui les relie désormais à des systèmes informatiques complexes et qui permet notamment un contrôle plus poussé par les forces de l'ordre.

La fabrication est effectuée par l'Imprimerie nationale qui s'est vue confirmer son monopole en la matière par une décision du tribunal administratif de Paris du 7 avril 2007.

Pour l'heure, l'ANTS jouit d'une convention de deux ans avec l'Imprimerie nationale quant au passeport. Elle paye les titres produits pour les différentes administrations, que ce soit pour le Ministère de l'Intérieur et de l'outre-mer mais aussi pour le



Ministère des affaires étrangères quant au passeport actuel par exemple. L'agence prescrit les nouveaux concepts de ces titres qui doivent être mis en place, sachant qu'elle doit veiller désormais à ce que cette nouvelle génération soit « interopérable », comme pour le passeport biométrique. Ce qui veut dire que ces passeports doivent pouvoir être reconnus électroniquement, comme étant des documents officiels de l'Etat Français par les vingt-sept autres pays de l'Union européenne”.

Sur quels marchés publics ou privés l'ANTS se situe-t-elle ?

“L'ANTS a vocation à s'intéresser à toutes sortes de titres au-delà des seuls titres touchant l'identité ou des titres comme les visas ou les titres de séjour pour les étrangers. Elle a vocation aussi à s'intéresser aux cartes délivrées par les administrations du périmètre social comme la carte vitale”.

À Charleville-Mézières, quel sera le rythme de montée en puissance de l'ANTS ?

“L'agence emploiera au 1^{er} septembre 101 personnes, pour un tiers des personnels venant de différentes administrations (pour l'essentiel le Ministère de l'Intérieur, France Télécom ou La Poste) et recrutées soit à l'extérieur du département soit à l'intérieur du département. Les deux autres tiers sont des recrutements qui se feront localement à partir du mois d'avril. S'agissant de l'immobilier, pour l'instant l'Agence dispose d'un siège provisoire au 5, rue de l'Eglise à Charleville-Mézières de 240 m² qui appartient à la mairie. J'ai demandé au maire de bien vouloir m'accorder une extension de surface de 200 m² pour pouvoir y installer les premiers arrivants. Ensuite, à partir de ce mois de septembre, le site destiné à l'accueil des plateaux du Centre d'appui et d'assistance technique sera aménagé au-dessus de La Poste et de France Télécom, rue du Théâtre. L'Agence va louer des locaux qui devraient être préalablement acquis par le conseil général. Il faudra les aménager et mettre en œuvre les connexions informatiques avec la France entière. C'est de là que seront administrés les réseaux. A l'égard des sous-traitants, l'Agence dispose d'un budget de fonctionnement et elle achète déjà tout à Charleville-Mézières quant à son installation. Elle fait travailler les entreprises locales. Par ailleurs, l'Agence dispose d'un volant lui permettant de commander des études spécialisées soumises au code des marchés européens. Nous sommes maintenant tenus de lancer des appels d'offres européens à partir d'un certain niveau de prix. Le premier passeport biométrique devrait être délivré à partir

d'octobre comme l'a annoncé le Ministre de l'intérieur; de l'outre-Mer et des collectivités Territoriales lorsqu'il a installé le premier conseil d'administration de l'ANTS en décembre 2007. La carte grise sera lancée au début de janvier 2009 ainsi que la carte nationale d'identité électronique. Les Systèmes Informatiques sont pour l'essentiel déjà construits, je ne constate pas pour l'instant de retard sur ces projets”.

Quels sont vos accords avec la CCI des Ardennes, notamment en ce qui concerne la formation des personnes que vous recruterez ?

“Nos accords portent d'abord sur la formation que je vais mener pour les 101 personnes en collaboration avec la CCI des Ardennes, de septembre à fin décembre. La CCI assurera la formation de remise à niveau notamment sur le plan informatique et technique. Je me chargerai bien entendu des formations plus spécialisées sur les nouveaux métiers que nous allons mettre en place. Par ailleurs, La CCI a accepté de participer à nos côtés aux opérations de recrutements. Je me félicite des rapports extrêmement confiants que j'ai pu nouer dès mon arrivée avec le président et le directeur général de la CCI des Ardennes . L'ANTS a été très bien accueillie par la CCI des Ardennes. Nous allons faire ensemble un très bon travail au bénéfice de l'économie ardennaise sur des métiers d'avenir et à haute valeur ajoutée”.

Raphaël Baltolt, le Préfet de l'ère du Web

Après l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), il choisit le corps préfectoral et occupe plusieurs postes de Sous-Préfet dans l'Aude, à la Martinique, dans la Vienne et en Polynésie française. Puis il rejoint la Direction Générale des Collectivités locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur à Paris (adjoint du sous-directeur des finances locales et sous-directeur de la circulation à la direction des libertés publiques et des affaires juridiques). En 1997, Raphaël Baltolt est nommé Préfet de l'Ardèche. Puis il exerce des responsabilités plus techniques. D'abord en tant que directeur des transmissions et de l'Informatique du Ministère de l'Intérieur lors du passage à l'an 2000, puis l'année suivante, lors du passage à l'euro. “Ce furent deux grands chantiers pour les administrations publiques et les entreprises privées également, puisqu'il a fallu remettre à niveau l'ensemble des logiciels existants, se souvient le Préfet. Ce fut aussi la période du basculement des grandes administrations de l'Etat dans l'ère Web, Internet et des messageries”. En 2003, le gouvernement confie au Préfet Baltolt la conduite du projet « Radars Automatisés » qui doit être réalisé dans des délais très courts. Opération réussie. “C'est, je crois, un projet qui fonctionne bien sur le plan technique mais c'est surtout un succès exceptionnel de politique de sécurité routière en termes de baisse du nombre de vies épargnées et de blessés depuis 2003” affirme l'intéressé nommé ensuite Préfet de la Dordogne jusqu'en 2007. “C'est très certainement les deux postes et les deux responsabilités très techniques que j'ai exercés auparavant qui ont amené le Ministre de l'Intérieur à penser que je pouvais créer l'ANTS” souligne-t-il aujourd'hui.